

Questions orales

Mme Val Meredith (Surrey—White Rock—South Langley, Réf.): Monsieur le Président, le solliciteur général ne peut échapper à la responsabilité qui lui incombe de représenter les Canadiens dans le cas présent.

Je parlerai avec les représentants du comité de surveillance demain. Cette enquête découlait d'allégations venant d'une personne qui, selon l'enquêteur du SCRS, était un parfait inconnu intéressé et fortement opportuniste. Il semble que des enquêtes de cette nature puissent être effectuées sans qu'il y ait de motifs très valables pour ce faire.

Quelle garantie le ministre peut-il donner aux Canadiens qui contribuent à la caisse de partis politiques aujourd'hui qu'ils ne font pas l'objet d'enquêtes de la part du SCRS?

L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, je répète que ce rapport vient d'une commission d'enquête indépendante. Il m'incombe de le rendre le plus possible public, par l'entremise de la Chambre, et c'est ce que j'ai fait.

En ce qui concerne la seconde partie de la question de ma collègue, la loi adoptée par le Parlement précise clairement que le SCRS ne doit pas faire enquête sur les activités licites de défense d'une cause, de protestation ou de manifestation d'un désaccord. Je crois que c'est tout à fait clair. J'espère que cela rassurera la députée.

* * *

[Français]

LE SYSTÈME D'APPROVISIONNEMENT SANGUIN

Mme Pauline Picard (Drummond, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de la Santé. La ministre affirmait le 5 décembre dernier qu'elle préférerait attendre les audiences publiques sur le rapport d'experts concernant la sécurité du système d'approvisionnement sanguin avant de commenter le manque flagrant de rigueur qu'on y déplore. Or, les audiences ont eu lieu les 6 et 7 décembre derniers.

Maintenant que les audiences sont terminées, la ministre peut-elle enfin nous expliquer pourquoi le Bureau des produits biologiques n'applique pas les normes qu'il s'est lui-même fixées, alors qu'il a la responsabilité de vérifier la qualité des produits sanguins et des installations aux 17 centres de transfusion de la Croix-Rouge?

L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je pensais que la députée se levait pour me souhaiter un joyeux Noël et une bonne année et me féliciter du bon travail que j'ai fait pendant l'année.

Il est entendu que nous avons fait du bon travail et que nous allons continuer d'en faire.

En ce qui a trait à sa question, nous avons plus que doublé le personnel dans le service concerné. Nous avons pris toutes sortes de mesures. De plus, nous dépensons 11 millions de dollars pour la Commission Krever parce que nous trouvons la question très sérieuse. Nous voulons nous assurer non seulement que nous avons un système de sang qui est aussi bon que tous les autres, mais qu'il est le meilleur au monde.

Mme Pauline Picard (Drummond, BQ): Monsieur le Président, je ne trouve pas les mots qu'il faut... Comment il se fait que la ministre ne prend pas cette recommandation—là au sérieux?

Notre système d'approvisionnement sanguin a des manques flagrants et il y a des gens qui vont être contaminés peut-être d'ici la fin de 1995. Cette question est très sérieuse. Des gens en meurent actuellement.

La ministre de la Santé aura-t-elle au moins la décence d'intervenir dès maintenant auprès du responsable du Bureau des produits biologiques qui relève de son autorité, afin de lui dire clairement qu'il est de son devoir d'appliquer ses propres règles de sécurité?

• (1440)

[Traduction]

L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je prends vraiment la question très au sérieux.

Depuis que je suis ministre de la Santé, nous avons fait plus, en ce qui concerne la sécurité du sang de même que l'inspection des centres et l'augmentation du personnel nécessaire, que ce qui avait été fait dans les dix années précédentes.

Non, je n'attends pas le rapport de M. Krever pour prendre des mesures. Nous avons fait tout ce que nous pouvions et nous entendons continuer. En attendant, nous avons très hâte de voir quelles autres mesures M. Krever nous recommandera de prendre. Nous ferons notre possible pour garantir que les approvisionnements sanguins au Canada soient les meilleurs au monde.

* * *

LES SOINS DE SANTÉ

M. Grant Hill (Macleod, Réf.): Monsieur le Président, il y a cinq semaines, la ministre de la Santé a menacé les cliniques privées partout au Canada. Elle a promis d'agir avec célérité. Puis, elle est disparue, peut-être pour toujours.

La ministre sait maintenant que toutes les provinces ont du mal à financer les soins de santé parce que le gouvernement fédéral a retiré son soutien financier dans ce domaine.

La ministre se prépare-t-elle à offrir un cadeau de Noël à toutes les provinces en admettant qu'elle a commis une erreur politique?

L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, sauf erreur, au cours de la campagne électorale, le Parti réformiste avait fait des promesses concernant le régime d'assurance-maladie au Canada. En fait, son chef s'était déclaré contre le ticket modérateur; il refusait de restreindre l'accès aux soins de santé. Il avait déclaré ce qui suit: «Je tiens à ce qu'il soit absolument clair que le Parti réformiste ne préconise ni les montants déductibles des régimes privés de soins de santé, ni les tickets modérateurs.»

Si quelqu'un a commis une erreur depuis un an, c'est bien le Parti réformiste. Nous avons tenu parole. Je tiens toujours parole. Nous allons faire en sorte que les soins de santé au Canada ne varient pas en fonction des moyens financiers d'une personne, mais bien de ses besoins.

Des voix: Bravo!